

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 263

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259171>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

conscience des femmes, harcela les autorités et obtint finalement la suppression des maisons closes de La Chau-de-Fonds.

Qu'on ne se figure pas cette vaillante femme comme une amazone dénuée de gaieté et de grâce! Tout au contraire, elle possédait le don précieux de ne rien prendre au tragique et de tempérer d'un humour exquis sa gravité d'inspiratrice. Nous la savions bonne et tolérante, nous aimions l'entendre redire les luttes d'autrefois, évoquer les personnalités intéressantes connues au long d'une vie très active, toujours avec une lueur juvénilement malicieuse dans ses bons yeux clairs. *Elle a fait ce qu'elle a pu!* Et elle a pu beaucoup!

J. V.

Echo d'une fête scolaire

... Ne convient-il pas d'agir dans le domaine de l'instruction féminine comme si le peuple genevois devait prochainement comprendre son vrai devoir et accorder aux femmes les mêmes droits politiques qu'aux hommes? Ne convient-il pas de les préparer dès maintenant à la compréhension des problèmes sociaux? Ne sera-ce pas de l'intervention des mères et des épouses que dépendra un jour la victoire sur les grands fléaux de l'alcoolisme, de la tuberculose, et surtout de la guerre? Lorsqu'elles seront électrices, les femmes utiliseront-elles jamais leur vote pour refuser aux œuvres de solidarité une petite part des sommes qui servent à leurs plaisirs?...

(Fragment du discours prononcé par M. le Conseiller d'Etat A. Oltramare, président du Département de l'Instruction publique, à la distribution des prix et certificats aux élèves de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.)

De-ci, De-là...

Protégez l'industrie nationale!

Cette recommandation est d'autant plus facile à observer dans le cas qui nous occupe qu'il s'agit d'une industrie très appréciée par les élégantes — et même par les femmes raisonnables qui savent tout le prix qu'un joli accessoire peut donner à la toilette la plus simple et la plus sobre: la fabrication des parapluies et des parasols. Nos fabricants et nos artisans sont cotés parmi les plus habiles dans cette branche difficile, et l'on compte qu'environ 700 personnes en tirent leur gagne-pain essentiel. Et cependant, l'influence du terme « article de Paris... » est telle que les importations de parapluies en Suisse atteignent 332 quintaux et une valeur de plus de 500.000 fr., à ce qu'assure la *Semaine suisse*.

Un demi-million en « toms-pouces » étrangers, n'est-ce pas exagéré, ne le trouvez-vous pas, Mesdames? ...

Un jubilé.

Au début du mois dernier, une fête toute intime réunissait à Genève les amis du vaillant lutteur pour une foule de causes morales et sociales qu'est M. Alfred de Meuron, qui tous désiraient lui manifester, à l'occasion de ses 70 ans, leur affection et leur reconnaissance pour son travail aussi persévérant que dévoué dans tant de domaines divers: antialcoolisme, moralité publique, coopératisme, abolitionnisme, Office social, évangélisation populaire, etc. Des vers de circonstance et de la musique encadrèrent de façon charmante la remise à M. de Meuron d'un souvenir, sous la forme essentiellement antialcoolique... d'une boîte à thé en argent! contenant elle-même un fort joli cadeau.

La plupart de nos Associations féminines avaient tenu à s'associer à cette manifestation, M. de Meuron ayant toujours défendu de toutes ses convictions et de toute sa ferveur les droits de la femme. Et nous tenons à lui réitérer ici, au nom du *Mouvement Féministe* et de ses lecteurs, les félicitations qui lui sont parvenues de tant de milieux divers.

Les femmes de l'Université d'Oxford.

On s'est beaucoup ému, dans les milieux féministes anglais, de la décision prise, par 229 voix contre 164, par la « Congregation » de l'Université d'Oxford, de limiter le nombre des étudiantes autorisées à résider dans les collèges à la proportion de une femme

pour quatre hommes. Il est certain que cette limitation, qui s'inspire de celle qui existe à l'égard des Israélites dans certaines Universités de l'Europe orientale, est complètement contraire, non seulement au droit imprescriptible de la femme de faire des études comme bon lui semble et où bon lui semble, mais encore aux principes libéraux dont on est si fier en Angleterre. La décision a d'ailleurs soulevé de très vives protestations, notamment de Miss Marjorie Frey, principal du Collège féminin de Somerville, alors que M. Bailey, de Balliol College, déplorant la décision de ses collègues, l'interprétait de façon fort spirituelle en disant que ce qu'elle signifiait tout bonnement, c'est qu'à Oxford il faut quatre hommes pour égaler une femme! ...

« Se non e vero... »

On a assuré, dans les couloirs de l'Athénée, au moment de la réunion à Genève du Conseil International des Femmes, que le reporter d'un quotidien bien connu était venu s'informer si Joséphine Butler se trouvait parmi les déléguées, car il tenait essentiellement, disait-il, à lui demander une interview...

A vingt-cinq ans près...

Le XX^e anniversaire de l'Association vaudoise pour le Suffrage Féminin

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 25 juin, à l'hôtel du Château, à Ouchy, son assemblée de délégués, coïncidant avec la commémoration des vingt ans d'existence du groupement.

M^{lle} Dutoit (Lausanne), présidente cantonale, a présenté le rapport du Comité. Elle fait allusion à l'échec remporté par les féministes, à Bâle; loin de décourager les femmes, il les stimule et les encourage à poursuivre leur travail. Elle enregistre avec regrets la démission de M^{me} Cart (Morges), deuxième secrétaire, pendant huit ans membre du Comité; M^{lle} B. Hahn (Vevey) la remplace. Le Comité n'a fait, durant ce dernier exercice, aucune démarche auprès des autorités, mais il a enregistré avec satisfaction la nomination de M^{lle} Spilcker comme membre de la Commission d'apprentissage de Lausanne, et de M^{me} Roulet, avocate, comme membre de la Commission d'experts chargée d'étudier le projet du nouveau Code pénal vaudois. L'Association a souligné le fait que les femmes productrices n'ont pu se prononcer lors de la votation sur le monopole du blé; elle ignore les réactions des paysannes à la lecture des annonces mentionnant cette anomalie. Des conférences ont été prononcées par M. le Dr Muret à Vallorbe, à Epalinges, à Lucens; un nouveau groupe est en formation à Lucens. L'Association est entrée en rapports avec les institutrices, qui auront besoin de l'appui des suffragistes lorsque sera contestée, au Grand Conseil, la liberté de travail des institutrices mariées. Vaines ont été les tentatives d'entrer en relations avec les ouvrières et les coopératrices. Les féministes vaudoises s'occupent activement de la future Exposition nationale du travail féminin (Berne, 1928), travaillent pour elles, lui prêtent et lui prêteront encore leur appui financier. Les suffragistes y participeront comme exposantes, mais elles ne savent encore sous quelle forme; toutes les suggestions sont acceptées avec reconnaissance; le fonds Leslie, en cette occasion, rendra de précieux services. Vaud, au cours du précédent exercice, a contribué à ce fonds pour une somme de 1450 fr. Le bloc-notes suffragiste a obtenu un vif succès; il a été distribué aux Chambres fédérales et au Grand Conseil bâlois; une édition française a été enlevée sitôt parue; elle a été offerte au Grand Conseil vaudois; un seul député a pensé à en remercier l'Association. Des cartes postales indiquant les pays affranchis et ceux qui ne le sont pas encore ont été éditées; elles s'enlèvent rapidement. Pour commémorer ses vingt ans d'existence, l'Association a demandé à M^{me} de Montet (Vevey) de raconter dans une brochure de 48 pages la naissance et la vie du groupement; ce travail est fort réussi et donne un tableau complet du mouvement dans le canton de Vaud.

M^{lle} Dutoit présente ensuite le drapeau de l'Association vaudoise: un fanion de soie blanche, peint par M^{me} et M. Bierbaum, à Aigle; il porte d'un côté la croix fédérale avec les initiales S. F., de l'autre l'insigne international du suffrage: une Justice avec cette inscription: *Jus suffragii*.